

*Les subsides*

Non seulement n'avons-nous pas obtenu ce qu'envisageait le gouvernement, mais nous avons aussi beaucoup risqué et beaucoup perdu à tous jamais. Les choses sont allées beaucoup plus loin qu'on ne l'avait imaginé au début. Et nous sommes loin de tout savoir encore, selon moi. Nous ne connaissons pas encore toutes les subtilités de l'Accord. Nous en savons cependant assez pour conclure que nous avons payé beaucoup trop cher pour les avantages éventuels de cet accord.

L'accord affaiblit complètement les pouvoirs du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux lorsqu'il s'agit de défendre l'intérêt public, de proposer des politiques et de prendre certaines initiatives pour les intérêts divers des Canadiens.

Le gouvernement parle de nouvelle vision. Je crois que nous savons de quoi il s'agit. Dans sa première déclaration publique sur cet accord, faite à New York, bien sûr, le ministre des Finances (M. Wilson) a dit que nous entrons dans «le meilleur des mondes». Nous savons en quoi consiste le monde des conservateurs. C'est un monde où l'on chasse les réfugiés à coups de bottes parce que le gouvernement ne veut pas défendre leurs droits. Dans ce monde, le prix des médicaments augmentera de 200 ou 300 millions. Dans ce monde, il y aura des augmentations d'impôts de 2 000 \$ pour les familles canadiennes moyennes.

Il s'agit toutefois seulement d'un prélude à ce que nous voyons dans cet accord. Cet accord est une véritable porte ouverte aux investissements étrangers. D'après cet accord, le gouvernement du Canada n'aura plus le droit d'exiger des étrangers qui investissent dans ce pays de produire des emplois, de faire de la recherche et du développement ou d'avoir un rendement à l'exportation. Nous ne pouvons plus leur faire passer de test pour savoir si leurs investissements étrangers ont une certaine valeur économique pour nous.

Ce test est pourtant nécessaire car nous savons que de 1984 à janvier de l'année dernière, il y a eu un afflux de 22 milliards d'investissements étrangers au Canada dont 95 p. 100 ont servi à des reprises et à des acquisitions plutôt qu'à créer des emplois ou des entreprises. Nous savons que ces sociétés étrangères ne produisent pas d'emplois au Canada. Les emplois sont créés par des sociétés canadiennes. Il ne s'agit pas de chiffres conservateurs. Ce sont des chiffres de Statistique Canada qui montre qu'environ 17 emplois sont créés pour 5 milliards d'investissements étrangers.

Il est ridicule de renoncer au droit d'exiger d'une société étrangère qui reprend une société canadienne de produire un nombre d'emplois équivalent au Canada. Le gouvernement va faire disparaître ce droit.

Un autre exemple, intéressant, est celui des approvisionnements. M. Baker et M. Yeutter ont déclaré lors de leur séance d'information aux membres de leur Congrès que, aux termes de l'entente sur les approvisionnements, les entreprises américaines auraient autant le droit que les entreprises canadiennes de concurrencer pour les contrats du gouvernement d'une valeur de plus de 25 000 \$. Qui plus est, nous ne pouvons pas exiger d'elles qu'elles investissent, établissent une usine ou créent des emplois dans notre pays.

Nos bons amis de Montréal nous ont volé à nous du Manitoba le contrat des CF-18, mais ce contrat pourrait même leur

échapper. Il pourrait aller à quelqu'un de Hartford, au Connecticut, et nous ne profiterions pas d'un cent de production.

Alors que j'étais ministre des Transports, nous avons entrepris un programme majeur de modernisation des systèmes de radar dans les aéroports canadiens, au coût de 900 millions. Plusieurs entreprises ont soumissionné, notamment deux américaines dont nous avons accepté les offres. Nous avons cependant établi une norme. Nous avons dit à ces entreprises que si elles voulaient faire affaire avec le gouvernement canadien, elles devaient construire une usine ici. Elles en ont construit une dans Kitchener-Waterloo qui emploie aujourd'hui plusieurs centaines de travailleurs. Elles ont dû ouvrir des filiales à Halifax, à Winnipeg et à Saskatoon. Elles ont dû créer des milliers d'emplois au Canada parce que nous dépensions 900 millions de dollars de l'argent des contribuables. Conformément à cet accord, cela n'est désormais plus nécessaire. C'est incroyable qu'on ait cédé là-dessus. C'est absolument inimaginable.

En ce qui concerne l'agriculture, des agriculteurs de l'Ouest m'ont dit que nous abandonnions la capacité du Canada à assurer son autosuffisance alimentaire. Cette capacité va s'éroder. La Commission canadienne du blé n'a plus le droit de délivrer des permis d'importation de blé, de seigle et d'avoine. Cela met fin à la vieille tradition du double prix du blé qui rapportait près de 300 millions de dollars aux agriculteurs de l'ouest du Canada lorsqu'ils en avaient désespérément besoin.

La Loi sur le transport du grain de l'Ouest constitue désormais une pratique commerciale déloyale. Nous avons toujours eu recours aux subventions de transport pour compenser pour l'immensité de notre pays. Nous avons toujours indemnisé les producteurs pour le transport ferroviaire du blé, de la potasse et des produits miniers et forestiers sur de longues distances. Nous n'avons pas de réseau hydrographique comme celui du Mississippi. La plupart de nos produits sont loin des ports. Nous avons toujours eu un système de taux de fret subventionné. Pour la première fois, un gouvernement du Canada a accédé à la demande d'un autre pays pour que ces taux de fret soient considérés comme une pratique commerciale injuste.

● (1540)

Dans le cadre de cet accord, nous reconnaissons que toute marchandise se rendant aux États-Unis n'est plus admissible à l'aide au transport dans le cadre de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest parce que c'est une pratique commerciale injuste. Quand tous nos compétiteurs dans le commerce du grain et tous ceux qui bénéficient de taux de fret subventionné verront ce précédent, ils nous assommeront avec des poursuites judiciaires commerciales jusqu'à ce que nous perdions connaissance.

Nous avons été témoins aujourd'hui de la ruine complète d'une industrie dans le domaine des fruits tendres, des légumes et du vin. Peu importe la manière dont la ministre essaie de contourner la question, c'est un fait qu'en supprimant les droits de douane saisonniers, même si on prévoit des représailles rapides qui ne fonctionneront jamais, nous mettons en danger les gens qui travaillent dans notre industrie des fruits et des légumes.